



Solidarité nationale pour les Antilles : 7 mois après

Dans quelques mois, la nouvelle saison cyclonique aux Antilles va débuter. À Saint-Martin, l'heure est encore à la reconstruction. Comment la Fondation de France agit-elle pour accompagner les populations 7 mois après le passage des ouragans Irma et Maria ? En plus des aides aux victimes, de la relance économique et du soutien aux activités éducatives pour les jeunes, sur l'ensemble des territoires affectés, la priorité est de contribuer à la mise à l'abri des familles de Saint-Martin, en particulier les plus vulnérables, en complément de l'action de l'Etat et des collectivités locales.

« Juste après le passage d'Irma et de Maria, nous avons engagé plusieurs actions pour répondre aux premiers besoins, en donnant la priorité à l'île de Saint-Martin particulièrement affectée : d'abord l'accompagnement psychologique, l'orientation juridique et sociale, ainsi que des aides financières d'urgence pour les habitants, mais également le soutien aux petits entrepreneurs pour relancer l'économie locale au plus vite. Nous avons envoyé sur place un chargé de mission pour s'assurer que la Fondation de France agisse selon les besoins prioritaires des populations, appuie les porteurs de projets — souvent euxmêmes sinistrés — et engage un dialogue constructif avec les autorités locales et nationales. L'action est menée avec rigueur et transparence : chaque projet est instruit et validé par un comité d'experts indépendant, puis soumis à un audit », précise Karine Meaux, responsable des urgences à la Fondation de France.

La Fondation de France a collecté 14 millions d'euros à la suite du passage des ouragans Irma et Maria dans les Antilles grâce à la générosité des donateurs (10,5 millions), des entreprises (1,5 million) et des collectivités locales (2 millions). À ce jour, près de 6 millions d'euros ont été engagés :

- les aides aux sinistrés (1,5 million d'euros);
- la relance économique (2,6 millions d'euros);
- la réhabilitation des maisons (1,6 million d'euros);
- le soutien aux activités éducatives pour les jeunes (160 000 euros).

Quelle stratégie d'intervention à l'approche de la période cyclonique ?

L'intervention de la Fondation de France ne peut se substituer à l'action des autorités publiques : elle est complémentaire à celle-ci et s'inscrit dans la durée, tout en portant une attention particulière aux populations vulnérables. La priorité reste Saint-Martin, en raison des dégâts importants causés par l'ouragan Irma et du contexte sociologique très fragile (population jeune, taux de chômage élevé...). La Fondation de France a ainsi mis en place une approche intégrée sur l'île. Elle apporte également des appuis ponctuels sur les autres îles, en fonction des projets qui remontent du terrain, et soutient des actions inter-îles.

Ses axes d'intervention sont :

- La réparation des maisons individuelles, maintenant que les règles de reconstruction selon la carte des aléas sont connues, avec la recherche d'opérateurs à Saint-Martin peu nombreux sur l'île –, la sélection des familles bénéficiaires les plus vulnérables, et l'accompagnement des habitants pour l'auto-réhabilitation.
 - Exemple de projet : le renforcement du dispositif en cours des Compagnons Bâtisseurs pour l'accompagnement d'habitants aux techniques d'autoréparation durable, visant plusieurs centaines de maisons.
- le renforcement du soutien psychosocial, en dialoguant avec les professionnels de la région –
 également peu nombreux à Saint-Martin et les associations locales.
 Evenue de projet : le Plan Post-Crise Santé de l'agence régionale de santé (ARS), en lien quec les
 - Exemple de projet : le Plan Post-Crise Santé de l'agence régionale de santé (ARS), en lien avec les associations Karib Trauma et SOS Kriz, pour le repérage et l'orientation des personnes en souffrance psychique et potentiellement victimes d'un psycho-traumatisme, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.
- la relance économique, pour laquelle la Fondation de France s'est mobilisée en urgence et de façon massive (2,6 millions engagés toutes îles confondues) en attendant que les dispositifs de l'Etat se mettent en place.
 - Exemple de projet : la communauté Kalinago à la Dominique, composée des descendants de la population indigène de l'île, pour la relance de la production de pain grâce à un nouveau four et de la production agricole avec une nouvelle pépinière pour les légumes.
- le soutien des activités éducatives, en lien étroit avec la collectivité de Saint-Martin, pour permettre aux enfants et aux jeunes d'étudier dans des conditions plus favorables, notamment avec du nouveau matériel pédagogique.
 - Exemple de projet : la mise à disposition de boîtes à images afin de faciliter l'apprentissage de la lecture pour les enfants dans des écoles sinistrées de Saint-Martin.
- Plus d'information sur l'ensemble des projets soutenus

La mission de Pierre Roth, envoyé aux Antilles il y a 6 mois par la Fondation de France, va évoluer. Après avoir consolidé le lien avec les acteurs locaux (associations et autorités locales), facilité la remontée des projets et mis en place l'essentiel des dispositifs, il se chargera de poursuivre le dialogue et l'accompagnement des actions en se rendant à Saint-Martin de façon plus ponctuelle. Objectif : faciliter le suivi, en coordination avec les acteurs en métropole et au niveau local.

Au printemps, deux missions sur place des membres du comité d'experts et de la Fondation de France sont prévues : la première sur la réhabilitation de l'habitat et la seconde sur la dimension psychosociale.